



BONNE RENTREE A TOUS



C'est une école embellie et agrandie qui vous accueille en cette rentrée 2016 : la construction d'un préau extérieur, un préau intérieur rénové, une extension en cours de finition, l'agrandissement et la réfection des sanitaires des maternelles, la réfection des sanitaires des primaires, un nouveau sol pour la cantine et 4 classes (CP, CE2, CE2/CM1, CM1/CM2) entièrement repeintes.

Tout est mis en œuvre pour le bien être de nos élèves et pour des conditions de travail optimales et fonctionnelles.

En fraternité et en pensée avec l'enseignement Catholique de Nice, touché au cœur de certains de ses établissements, l'équipe éducative de l'école vous souhaite une belle année scolaire 2016-2017, dans un climat de confiance et de sérénité. Qu'elle puisse apporter à chaque élève réussite et plaisir dans ses apprentissages...

Bienvenue aux nouveaux élèves et à leur famille, que chacun trouve à l'école Ste Marie Pie X un accueil, une écoute et un travail à la hauteur de ses attentes...

REUNIONS DES CLASSES

TPS/PS : ☞ Lundi 26 septembre à 17h
 MS : ☞ Mardi 27 septembre à 17h
 MS/GS : ☞ Mardi 27 septembre à 17h
 GS : ☞ Mardi 27 septembre à 17h
 CP : ☞ Mardi 20 septembre à 17h
 CE1 : ☞ jeudi 15 septembre à 17h
 CE2 : ☞ Lundi 26 septembre à 17h
 CE2/CM1 : ☞ Lundi 26 septembre à 17h
 CM1/CM2 : ☞ Lundi 19 septembre à 17h
 CM2 : ☞ Lundi 19 septembre à 17h

PASTORALE

Inscriptions à l'école : Préparation à la 1^{ère} communion et à la confirmation :

LUNDI 12 : 8h15 / 9h15 et 16h15/17h15

MESSE DE RENTREE : SAMEDI 24 SEPTEMBRE à 18 H

Eglise du Moustoir

ACTIVITES



PISCINE :

☞ CE2 (Mme LEMAGNEN)

Tous les jeudis 8, 14, 21,29 (et jusqu'au 17/11 inclus) le matin

Piscine du Bois du Château

Début de l'étude

Jeudi 1^{er} septembre

Début de l'Aide Complémentaire

Jeudi 22 septembre

RAPPEL

Le goûter de la garderie du soir n'est plus fourni par l'école.

Il convient à chaque famille de penser à le préparer.

Merci de votre compréhension...

Afin de nous faciliter le tri de tous les documents, merci de rapporter à l'enseignante de votre enfant pour lundi 5 septembre :

- La fiche de renseignements/Autorisations diverses
- L'autorisation de prélèvement + RIB (nous vous incitons à ce mode de règlement)
- Le coupon réponse pour la communication des informations (adresse mail)
- L'assurance scolaire
 ⇨ Attestation de responsabilité civile obligatoire si vous ne souscrivez pas à la Mutuelle St Christophe.
- Le contrat de scolarisation signé pour les nouvelles familles
- 18€ pour les fournitures des primaires (chèque à l'ordre « OGEC Ste Marie Pie X »)

Merci de prendre le temps de lire les diverses informations et de couvrir livres et fichiers